

Devenez membre de France Traumatisme Crânien

A titre individuel ou institutionnel, adhérer à l'association permet de :

Affirmer son identité comme association nationale représentative des professionnels du traumatisme crânien auprès des partenaires institutionnels

Soutenir l'association et favoriser la synergie entre professionnels

Contribuer à mieux défendre et améliorer la prise en charge, le soin, le suivi des personnes cérébrolésées en synergie avec les associations des familles (UNAFTC et AFTC)

Permettre la recherche clinique avec le maintien d'un prix annuel France Traumatisme Crânien /SOFMER d'un montant de 10 000 €

Participer aux forums et colloques de France Traumatisme Crânien au tarif adhérent

Adhésion 2018

Individuelle: **50 €** : Institutionnelle: **300 €**

Renseignements et tarifs

Inscription au forum et programme uniquement en ligne :

www.francetraumatismecranien.fr

Rubrique « actualités » ou « Formation »

Tarif unique 75 Euros

Gratuité pour familles et étudiants, demande par mail :

francetraumatismecranien@gmail.com

Ce forum est éligible à la **formation continue** (modalités dans le formulaire d'inscription)

France Traumatisme Crânien - www.francetraumatismecranien.fr
Association loi 1901 à but non lucratif autorisée à recevoir des legs et dons - SIRET 379 012 636 00021
Siège social: 14 rue du val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex / JO du 08/10/2005 (Extrait 2618)
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 07542 94 auprès du préfet d'Ile de France.

Vendredi 5 octobre 2018
de 9h30 à 17h00

« **Du Zéro sans solution** » à la « **Réponse Accompagnée Pour Tous** »,
qu'en est-il en 2018 de la notion de parcours ?

Parmi les personnes cérébrolésées, un certain nombre connaissent des ruptures dans leur parcours. Les raisons en sont diverses, les plus fréquemment invoquées sont les problématiques comportementales ou pluri handicap. Face à cet état de fait, les organisations sanitaire et médico-sociale sont démunies et se retrouvent en difficulté pour apporter une réponse adaptée à la singularité de chaque situation. La Réponse Accompagnée Pour Tous, mettant en œuvre le rapport de Monsieur PIVETEAU « Zéro sans solution », vise à rendre possible une réponse individualisée à chaque personnes exposée à un risque de rupture d'accompagnement pour lui permettre de s'inscrire dans un parcours qui respecte son projet de vie. Inscrite dans l'article 89 de la loi de modernisation de notre système de santé, elle est rentrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 sur l'ensemble du territoire national et chaque département se doit d'organiser sa mise en œuvre.

L'TREIS de la Loire
42 rue de la Tour de Varan
42704 FIRMINY Cedex

Cette journée de formation continue est organisée par France Traumatisme Crânien, Association nationale des professionnels au service des traumatisés crâniens

Coordination du forum :
Nelly Montrobert et Cécile Rémy

9h15 Accueil des participants

Modérateur de la journée : Dr.REMY, médecin MPR

9h30-9h45 Introduction de la journée : Dr. TASSEAU, président de France Traumatisme Crânien

1ère partie : La démarche de la Réponse Accompagnée pour Tous, de quoi s'agit-il ?

9h45-10h05 Au niveau national : Mme DESAULLE, chargée de la mise en œuvre du rapport « Zéro sans solution » jusqu'au 1^{er} janvier 2018. Initiatrice de la « Réponse Accompagnée Pour Tous »

10h05-10h25 Au niveau régional : Mme LECENNE, directrice de l'autonomie, ARS Auvergne Rhône Alpes

10h25-10h45 Au niveau départemental : Mme BERTRAND, directrice de la MDPH de la Loire

10h45-11h05 Échanges avec la salle

2ème partie : Des réponses innovantes déclinées autour de 4 axes

Axe 1 : La mise en place d'un dispositif permanent d'orientation

11h05-11h25 Le Plan d'Accompagnement Global (PAG) : de la théorie à la pratique : Mme MONTROBERT, coordonnatrice de la Réponse Accompagnée, MDPH de la Loire, et Mr COMMEAT, Responsable du Pôle Handicap, Mutualité Française Loire

11h25-11h45 Comment innover ensemble ? Expérience de la Savoie : Mme BARDAGOT, directrice de la MDPH de la Savoie, et Mme OUMEDJBEUR, directrice du FAM les hirondelles, APF, Aix les Bains

11h45-12h00 Le déploiement de la Réponse Accompagnée vue par la MDPH du Rhône et métropole : M. LAUFER, directeur de la MDMPH 69

12h00-12h15 Échanges avec la salle

12h15-13h45 DEJEUNER LIBRE

Axe 2 : Le déploiement d'une réponse territorialisée

13h45-14h00 Les Pôles de Compétence et de Prestations Externalisées (PCPE) : Présentation de Prisme : Mme CHAPUIS, directrice générale Trisomie 21

14h00-14h15 Présentation du Service d'Évaluation des Situations Complexes (SESCO) : M. KRAVTSOFF, directeur des établissements médico-sociaux Zone Auvergne - Rhône-Alpes ALLP Groupe Adène

Axe 3 : La dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

14h15-14h35 Recueil d'expertise d'usage : Mme CRITICOS, pilote Réponse Accompagnée Pour Tous, MDPH de la Drôme et M.LOUVET du collectif Drôme Handicap

14h35-15h00 L'auto représentation et la pair représentation : M. CHAIX, association « Ensemble citoyens »

Axe 4 : L'accompagnement au changement des pratiques

15h00-15h15 Via Trajectoire Personne Handicapée, un outil de dialogue et de suivi des décisions : Mme DURAND, SISRA, chargée de projet Via Trajectoire PA-PH Région Auvergne-Rhône-Alpes

15h15-15h35: Pause

15h35-15h50 Le processus des patients en impasse de sortie : Mme GAULARD-BOUVIER, SSR Val Rosay Filière AVC Rhône Métropole Vienne Bourgoin

3ème partie : Table ronde

15h50-16h40 Quatre ans après la remise du « rapport PIVETEAU » et presque un an après la généralisation de la « Réponse Accompagnée pour Tous », sommes-nous en passe de parvenir à faire que le « plan B » soit une vraie valeur ajoutée ? Que peut-on dire des attentes nouvelles qui bousculent nos fonctionnements et nos réponses ? Mme DESAULLE, Mme LECENNE, Mme BERTRAND, Dr. TASSEAU, Dr. REMY, Mme MONTROBERT